

CTEM
Pomme de terre 2020 – défanants

juin 2020

Pomme de terre 2020 – défanants

Objectifs de l'essai

- Evaluer l'efficacité au champ de 4 préparations destinées au défanage chimique d'une variété de pomme de terre (var. AGRIA) pour à la conservation

(1) Témoin non traité

(2) REGLONE 2 à 3 JAT

(3) REGLONE 2 à 5 JAT

Produit	Dose/ha	s.a.	Dose/ha	Mode d'action
BELOUKHA	16 l/ha	Acide pélargonique	10 880 g/ha	Produit de substance active d'origine végétale, agit par contact strict. Il détruit la cuticule des plantes et rompt la perméabilité des membranes des cellules libérant leur contenu. In fine, sous l'action des rayons du soleil, il provoque la mort des tissus atteints.
SORCIER	0,8 l/ha	pyraflufen-éthyle	21,2 g/ha	Inhibiteur de la protoporphyrinogène oxydase (PPO) agit par contact
SPOTLIGHT PLUS	1 l/ha	Carfentrazone-éthyle	60 g/ha	Action de contact très rapide, arrête la photosynthèse entraînant une dessiccation très rapide des tissus foliaires. Sans effet résiduaire, rapidement métabolisée dans le sol, activité indépendante des conditions de température
REGLONE 2	2,5 l/ha	diquat	500 g/ha	Action exclusivement de contact s'exerce sur toutes les parties vertes des végétaux. Les tissus lignifiés ne sont pas touchés

Pomme de terre 2020 – défanants

Matériel et méthode

- **Dispositif expérimental**

- 5 modalités en traitement de post-levée à 70 JAP aux doses recommandées : (A) BELOUKA ; (B) REGLONE produit de référence; (C) SORCIER ; (D) SPOTLIGHT PLUS ; (E) Témoin non traité imbriqué
- Parcelles élémentaires : 16,2 m² (4,5 m x 3,6 m) ; 5 lignes de plantation
- Blocs de Fisher, 3 répétitions
- Surface de l'essai : 243 m²

- **Variables observées et mesurées**

- % de feuillage et de tiges détruit par rapport au témoin non traité à 3 et 5 JAT
- Observation de la nécrose du talon, du brunissement de l'anneau vasculaire sur 100 tubercules par parcelle



Pomme de terre 2020 – défanants

Matériel et méthode

- **Conduite culturale**

- Précédent cultural : *Centrosema sp.*
- Travail du sol : sous solage, herse rotative, rotobutte
- Plantation var. AGRIA le 19/06 à 0,3 m x 0,75 m (45 000 plants/ha) à Nessadiou sur un sol sablo limoneux
- Fertilisation : 161N – 80P – 326K au total
- Traitements phytosanitaires : 1 fongicide en préventif de l'alternaria ; applications des modalités à 70 JAP
- Irrigation : 2 x 15 mm par aspersion par semaine

Résultats

Modalités	% de feuillages/tiges détruit par rapport au témoin non traité		Brunissement interne du tubercule à la récolte	Prix/ha du traitement
	3 JAT	5 JAT		
REGLONE 2	90%	100%	Aucun	14 000 F/ha
SPOTLIGHT PLUS	50%	80%	Aucun	24 000 F/ha
SORCIER	30%	60%	Aucun	11 300 F/ha
BELOUKHA	10%	20%	Aucun	65 360 F/ha
Témoin non Traité	0%	0%	Aucun	-



(7) Témoin non traité



(8) BELOUKHA à 3 JAT



(9) BELOUKHA à 5 JAT

Pomme de terre 2020 – défanants

Conclusion / Perspectives

- Le SPOTLIGHT PLUS est une alternative chimique au REGLONE 2 (mais le prix/ha est multiplié par 1,7)
- Prix excessif du BELOUKHA au regard de la dose/ha
- Le défanage facilite les travaux de récolte et évite la contamination des tubercules par le mildiou
- Les défanants doivent présenter les qualités suivantes :
 - Efficacité totale, destruction de toutes les feuilles et tiges
 - Vitesse d'action, destruction complète dans un délai minimal
 - Constance dans l'efficacité (périodes sèches ou pluvieuses)
 - Innocuité parfaite pour les tubercules

Références bibliographiques

ACTA. 2019. Index acta phytosanitaire, 55^{ème} édition. Paris : Acta éditions. 1039 p.

Commission des essais biologiques. 2001. Méthode d'essai d'efficacité au champ de préparations destinées au défanage chimique de la pomme de terre. Méthode n°023. AFPP. 9 p.

